

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2018 – 20 H 30
RELEVÉ DES DÉCISIONS

Présents : tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Mme NICOLAS Chantal (pouvoir à Mme CONAN Solène) et Mme BUHANNIC Hélène.
Secrétaire de séance : Mme CONAN Solène.

⇒ AMÉNAGEMENT DE LA RUE ANDRÉ FOY :

Les travaux d'aménagement de la rue André Foy débutent le 17 septembre pour une période de 4 mois. Les dépenses totales des travaux sont estimées à 726.000 € pour des recettes estimées à 356.000 €.

Une convention sera établie avec le Syndicat Départemental d'Équipement et d'Électrification pour la rénovation de l'éclairage public au giratoire de la rue André Foy.

⇒ RÉALISATION D'EMPRUNTS :

Pour le financement des travaux engagés par la Commune : l'aménagement de la rue André Foy et les travaux structurants d'eaux pluviales, le Conseil Municipal décide de réaliser les emprunts suivants :

- un emprunt moyen terme de 450.000 € sur 25 ans auprès de l'Agence France Locale au taux fixe de 1,6775 % avec un apport en capital de 4.900€.
Noël COZIC et Ronan BERNARD sont désignés respectivement délégués titulaire et suppléant auprès de l'Agence France Locale.
- un emprunt court terme de 150.000 € sur 2 ans (en attente récupération de la TVA) auprès du Crédit Agricole à taux variable
- un emprunt court terme de 200.000 € sur 2 ans (en attente versement des subventions) auprès du Crédit Mutuel de Bretagne au taux fixe de 0,30 %
- une ligne de trésorerie de 160.000 € auprès du Crédit Agricole.

⇒ CONTRATS DE TELEPHONIE ET INTERNET :

Le Conseil a validé le nouveau contrat de téléphonie pour la Mairie avec Orange.

⇒ PERSONNEL COMMUNAL :

Le Conseil a renouvelé pour une période de 6 mois le contrat d'un agent technique.

⇒ LOTISSEMENT RESIDENCE DU VIEUX PUIITS :

Le Conseil a approuvé la revente par l'Établissement Foncier de Bretagne des parcelles du lotissement du Vieux Puits à Finistère Habitat.

⇒ RAPPORTS SERVICES COMMUNAUTAIRES :

Les Conseillers Municipaux se sont fait présenter et commenter les rapports annuels sur les prix, la qualité des services communautaires sur l'eau potable, l'assainissement, les déchets et le service défense incendie.

⇒ RENOUELEMENT DU CONTRAT ENFANCE - JEUNESSE :

Dans le cadre du renouvellement du contrat enfance jeunesse par la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden pour la période 2018 - 2021, le Conseil autorise le Maire à signer le nouveau contrat enfance –jeunesse avec maintien des actions existantes.

⇒ HAMEAU DE LA VALLÉE :

Le cabinet TLPA a réalisé une étude d'aménagement sur le projet de nouveau quartier à Coumoullec, dénommé le Hameau de la Vallée.

Le Conseil a validé la proposition pouvant accueillir à terme une soixantaine de logements avec un phasage possible en plusieurs tranches, une voie principale à double sens, des venelles et une connexion avec les chemins piétonniers.

Le permis d'aménager sera déposé avant la fin de l'année.

⇒ RUE AR MOR :

Une étude sur un aménagement de sécurité sur la rue Ar Mor va être menée.

⇒ PROPRIÉTÉ COSMAO :

Une étude sur ce secteur de la rue Neuve va être menée par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

⇒ DIVERS :

-des jeux ont été matérialisés au sol à la peinture dans la cour de l'école, par l'OGEC.

-inauguration de la salle multifonctions de Plogastel-Saint-Germain le 12 octobre et portes ouvertes le 13 octobre 2018.
